



Société anonyme au capital de 341.123,40 euros
Siège social : Parc d'Andron, Le Séquoia, 30470 Aimargues
330 265 323 RCS Nîmes

Rapport Financier Semestriel au 30 juin 2010

établi conformément aux dispositions des articles L.451-1-2 III du code monétaire et financier et 222-4 et suivants du règlement général de l'AMF.
Le présent rapport a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF.

1. Comptes consolidés

1.1. ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

Montants en milliers d'euros	Notes	30/06/2010 (6 mois)	31/12/2009 (12 mois)
Actif			
Actif non courant			
Immobilisations incorporelles nettes		89	77
Immobilisations corporelles nettes		701	483
Écart d'acquisition net	7	1 340	1 340
Autres actifs financiers non courants	14	561	565
Impôts et taxes >1 an		0	0
Impôts différés actif		130	128
Total actif non courant		2 821	2 593
Actif courant			
Stocks et en-cours		18	9
Créances clients et comptes rattachés		7 079	10 093
Impôts et taxes <1 an		319	565
Autres actifs courants		204	157
Actifs financiers courants	9	758	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	7 754	7 648
Charges constatées d'avance		553	359
Total actif courant		16 685	18 831
Total actif		19 506	21 424
Passif			
Capital et réserves	10		
Capital		341	341
Primes d'émission		8 890	8 890
Réserves		-368	-1 069
Écarts de conversion		31	35
Résultat de l'exercice		22	720
Total capital et réserves		8 916	8 917
Intérêts minoritaires		0	0
Passif non courant			
Provisions pour risques et charges > 1 an	11	346	315
Dettes financières > 1 an			
Engagements financiers > 1 an		60	68
Impôts et taxes > 1 an			0
Impôts différés passif			0
Autres passifs non courants > 1 an			0
Total passif non courant		406	383
Provisions pour risques et charges < 1 an	11	262	190
Dettes financières < 1 an		14	94
Engagements financiers < 1 an		0	0
Impôts et taxes < 1 an		1 470	2 154
Autres passifs courants < 1 an	12	4 585	4 923
Produits constatés d'avance	12	3 853	4 763
Total passif courant		10 184	12 124
Total passif		19 506	21 424

1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en milliers d'euros	Notes	30/06/2010 (6 mois) IFRS	30/06/2009 (6 mois) IFRS	31/12/2009 (12 mois) IFRS
Chiffre d'affaires	3	9 994	9 680	20 298
Autres produits de l'activité		0	0	0
Achats consommés	4	-388	-493	-1 065
Charges de personnel	4	-7 284	-6 601	-13 738
Charges externes	4	-2 062	-2 451	-4 713
Impôts et taxes		-417	-258	-574
Dotation aux amortissements		-130	-166	-284
Dotation aux provisions	11	-39	-60	-80
Var. des stocks de produits en cours et de produits finis		0	0	0
Perte de valeur des écarts d'acquisition	7	0	0	0
Autres produits et charges d'exploitation	4	348	355	694
Résultat opérationnel courant		22	6	538
Autres produits et charges opérationnels	4	-104	0	0
Résultat opérationnel		-82	6	538
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		67	40	147
Coût de l'endettement financier brut		-1	-3	-5
Coût de l'endettement financier net	4	66	37	142
Autres produits et charges financiers		36	52	33
Charge d'impôt	5	2	-1	7
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		22	94	720
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0	0
Résultat net		22	94	720
. part du groupe		22	94	720
. intérêts minoritaires		0	0	0
Résultat par action (en €)	6			
. de base		0,00	0,02	0,13
. dilué		0,00	0,02	0,13

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

en milliers d'euros	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Résultat net de l'ensemble consolidé	22	94	720
Autres éléments du résultat global			
- Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangères	-4	0	-4
RESULTAT GLOBAL TOTAL	18	94	716

1.3. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (montants en milliers d'euros)	30/06/2010 (6 mois)	30/06/2009 (6 mois)
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	22	93
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	231	249
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	0	0
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	26	83
-/+ Autres produits et charges calculés	0	0
-/+ Plus et moins-values de cession	0	0
-/+ Profits et pertes de dilution	0	0
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0	0
- Dividendes (titres non consolidés)	0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	279	425
+ Coût de l'endettement financier net	-66	-37
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	-2	-1
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	211	387
- Impôts versés (B)	0	0
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (C)	1 061	-236
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D) = (A + B + C)	1 272	151
- Décaissements liés aux acquisitions d'imm. corporelles et incorporelles	-357	-76
+ Encaissements liés aux cessions d'imm. corporelles et incorporelles	0	0
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	0	0
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	0	0
+/- Incidence des variations de périmètre	0	0
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équiv., titres non consolidés)	0	0
+/- Variation des prêts et avances consentis	0	0
+ Subventions d'investissement reçues	0	0
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0
+/- Cessions ou acquisitions d'actifs financiers courants	-758	4 153
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)	-1 115	4 077
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	0	0
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	2	0
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	-45	-132
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	0	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	0	0
- Remboursements d'emprunts	0	0
- Intérêts financiers nets versés	66	37
+/- Autres flux liés aux opérations de financement	0	0
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (F)	23	-95
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)	6	5
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (D + E + F + G)	186	4 138
Trésorerie nette à l'ouverture	7 554	1 979
Trésorerie nette à la clôture	7 740	6 117

1.4. ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidées	Titres de l'entreprise consolidante	Résultats consolidés	Ecart de conversion	Total
Au 1 janvier 2009	342	8890	-1824	-99	943	39	8291
Résultat net de l'exercice					93		93
Autres éléments du résultat global							
Total résultat global	0	0	0	0	93	39	93
Augmentation de capital de la société mère							0
Affectation du résultat de l'exercice précédent			942		-942		0
Acquisitions et cession de titres de l'entreprise consolidante				-131			-131
Coût des paiements en actions				83			83
Au 30 juin 2009	342	8890	-882	-147	93	39	8336
Au 31 décembre 2009	342	8890	-881	-188	720	35	8918
Résultat net de l'exercice					22		22
Autres éléments du résultat global						-4	-4
Total résultat global	0	0	0	0	22	-4	18
Augmentation de capital de la société mère							0
Affectation du résultat de l'exercice précédent			720		-720		0
Acquisitions et cession de titres de l'entreprise consolidante				-45			-45
Coût des paiements en actions				26			26
Au 30 juin 2010	342	8890	-161	-207	22	31	8917

2. Annexe aux comptes consolidés

2.1. Informations relatives à l'entreprise

En date du 25 août 2010, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de ITESOFT SA, pour la période intermédiaire close le 30 juin 2010. ITESOFT SA est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris.

ITESOFT et ses filiales (le "Groupe") sont éditeurs et intégrateurs de logiciels de traitement automatique de documents.

2.2. Contexte de la Publication

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne, et en application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le parlement européen et le conseil européen, les états financiers consolidés du groupe ITESOFT sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'approuvé par l'Union Européenne à la date de préparation de ces états financiers.

2.3. Méthodes comptables significatives

Les comptes consolidés semestriels du groupe ITESOFT au 30 juin 2010 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du groupe ITESOFT, pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2010 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés

annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

- IFRS 3 (Révisée) - Regroupement d'entreprises ;
- Amendements à IFRS 2 - comptabilisation des plans dénoués en trésorerie au sein d'un Groupe ;
- Amendements à IFRS 5 (améliorations aux IFRS 2008) - cessions partielles de titres ;
- Amendements à IAS 27 - Etats financiers individuels et consolidés ;
- Amendements à IAS 39 - Eléments éligibles à la couverture ;
- Améliorations aux IFRS (avril 2009).
- IFRIC 12 – Accords de concessions de services ;
- IFRIC 15 – Contrats de construction de biens immobiliers ;
- IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- IFRIC 17 – Distribution en nature aux actionnaires ;
- IFRIC 18 – Transferts d'actifs provenant de clients.

S'agissant des normes et interprétations publiées par l'IASB et endossées par l'Union Européenne, dont l'application n'est pas obligatoire au 30 juin 2010, le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- Amendements d'IAS 32 : Classement des émissions de droit ;

En outre, le Groupe n'applique pas les textes suivants, publiés par l'IASB, qui n'ont pas été encore endossés par l'Union Européenne au 30 juin 2010 :

- Améliorations aux IFRS (mai 2010) ;
- IFRS 9 - instruments financiers ;
- IAS 24 (révisée) – parties liées ;
- Amendement d'IFRIC 14 – Paiements anticipés des exigences de financement minimal.
- IFRIC 19 : Extinction de passif financiers au moyen d'instruments de capitaux propres ;

Le processus de détermination par ITESOFT des impacts potentiels sur les comptes consolidés du groupe est en cours. ITESOFT n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente estimés à leur juste valeur. Les états financiers consolidés sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000), sauf indication contraire.

Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe ITESOFT ont été préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de ITESOFT SA et de ses filiales préparés au 31 décembre de chaque année. Les états financiers des filiales sont préparés pour le même exercice que la société mère en utilisant les mêmes méthodes comptables. Des ajustements ont été apportés pour harmoniser les différences de méthodes comptables pouvant exister.

Tous les soldes et transactions intra groupe, y compris les résultats internes provenant de transaction intra groupe, sont totalement éliminés.

Les filiales sont consolidées à partir du moment où le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Méthodes de consolidation

Les filiales sous contrôle exclusif direct ou indirect sont consolidées par intégration globale ; cette méthode consiste à substituer au bilan, à la valeur des titres de participation, la totalité des actifs et passifs de ces filiales, et à incorporer, dans le compte de résultat, la totalité de leurs charges et produits, en reconnaissant les droits des minoritaires dans les réserves et le résultat.

Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation de ITESOFT et de ses filiales dans l'euroland est l'euro. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la date de clôture les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangères sont

convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat.

La monnaie fonctionnelle de la filiale britannique (ITESOFT UK) est la livre sterling. A la date de clôture, les actifs et les passifs de cette filiale sont convertis dans la monnaie de présentation de ITESOFT SA au taux de change en vigueur à la date de clôture et son compte de résultat est converti au taux de change moyen pondéré de la période. Les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres.

Immobilisations corporelles.

Les éléments dont il est probable que les avantages économiques futurs qui leurs sont associés iront à l'entreprise et qui peuvent être évalués de façon fiable sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles n'ont pas fait l'objet de réévaluations en juste valeur.

Leur durée d'utilité est revue chaque année et les ajustements éventuels en résultant, sont comptabilisés de manière prospective.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif, soit :

	Durée
• agencements et aménagements	5 à 10 ans
• matériel de transport	3 à 5 ans
• matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
• mobilier	5 à 10 ans

Les biens mobiliers acquis au moyen d'un contrat de location financement sont capitalisés et amortis sur les durées exposées ci-dessus. La dette correspondante est inscrite au passif.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif est inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif.

Immobilisations incorporelles

Acquises soit séparément soit lors d'un regroupement d'entreprise.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et celles acquises lors d'un regroupement d'entreprise sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et éventuelles pertes de valeur.

A l'exception des coûts de développement, les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont pas activées et les dépenses sont comptabilisées en charges l'année au cours de laquelle elles sont encourues.

Les immobilisations incorporelles n'ont pas fait l'objet de réévaluations en juste valeur.

Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie.

Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie finie sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Leur durée d'utilité est également revue chaque année et les ajustements éventuels en résultant, sont comptabilisés de manière prospective.

Coûts de recherche et développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement engagées en interne sur un produit logiciel sont activées quand l'ensemble des critères requis par la norme IAS 38 sont remplis, notamment la faisabilité technique et les perspectives de rentabilité commerciale.

Ces dispositions s'appliquent aux dépenses de développement de logiciels correspondant à une partie des travaux réalisés par les équipes R&D du groupe ITESOFT.

La revue des travaux de développement d'ITESOFT au 30/06/2010 n'a pas permis d'identifier des dépenses remplissant l'ensemble des critères requis par la norme.

En effet, du fait du caractère non linéaire du processus de développement des produits logiciels d'ITESOFT, la faisabilité technique n'est généralement établie qu'à l'obtention d'un prototype. Les coûts de développement supportés préalablement à l'établissement de la faisabilité technique sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de leur engagement. Du fait du délai assez court entre l'établissement de la faisabilité technique et la commercialisation des logiciels, les frais susceptibles d'être immobilisés n'étaient pas significatifs aux 30/06/2010.

De plus, il s'avère que les perspectives de rentabilité commerciale ne peuvent être justifiées lors de l'engagement des dépenses de développement que dans des cas limités.

Toute dépense activée est amortie sur une durée correspondant à l'avantage économique attendu. Ce dernier est corrélé essentiellement à l'obsolescence technologique, estimée à ce jour entre 2 et 3 années.

La valeur comptable des coûts de développement activés fait l'objet d'un test de perte de valeur chaque année, ou plus fréquemment lorsqu'il existe un indice que l'actif ait pu perdre de la valeur, indiquant que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Lorsque l'ensemble des critères ne sont pas remplis, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Ecarts d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition positif ("goodwill") est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

A compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprise. La dépréciation est déterminée en évaluant la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté. Lorsque le montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieur à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée.

Un goodwill généré par un regroupement d'entreprises pour lequel la date de l'accord est postérieure au 1er janvier 2004 (date de transition aux IFRS) n'est pas amorti et tout goodwill comptabilisé antérieurement à cette date n'est plus amorti après le 1er janvier 2004. Un goodwill doit être soumis à des tests de dépréciation chaque année, ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il s'est déprécié.

Ce test est effectué pour chaque clôture annuelle, au 31 décembre de chaque année. Le test consiste à comparer les valeurs recouvrables de chacune des unités génératrices de trésorerie correspondantes avec la valeur leur valeur nette comptable.

Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées des flux de trésorerie futurs sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu est le coût moyen pondéré du capital, incluant une prime de risque.

Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables. Des tests de dépréciation complémentaire sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Actifs courants et non courants

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en « actifs courant », de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie. Tous les autres actifs sont classés en « actifs non courants ».

La valeur des actifs non courants est examinée à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indices indiquant une perte de valeur. Si un indice de perte de valeur d'un actif non courant existe, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. Si la valeur comptable non courant excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable.

Passifs courants et non courants

Les passifs devant être réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en " passifs courants ", de même que les passifs détenus dans le but d'être négociés.

Tous les autres passifs sont classés en " passifs non courants ".

Investissements

Tous les investissements sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé et qui inclut les coûts d'acquisition liés à l'investissement.

Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans les catégories « détenus à des fins de transaction » ou « disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes sur investissements détenus à des fins de transaction sont enregistrés en résultat. Les profits et les pertes sur investissements disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres sur une ligne distincte jusqu'à ce que l'investissement soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu la valeur, date à laquelle le profit ou la perte cumulé enregistré jusqu'alors en capitaux propres passe dans le compte de résultat.

Les actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables et dont l'échéance est fixe sont classés en placements détenus jusqu'à l'échéance quand le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de les

conserver jusqu'à leur échéance. Les investissements prévus pour être conservés sur une période indéfinie ne font pas partie de cette classification.

Pour les investissements qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence au prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les investissements pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur actuelle d'un autre instrument quasiment identique ou calculée sur la base des flux de trésorerie attendus de l'actif net sous-jacent servant de base à l'investissement.

Stocks

Les stocks de marchandises sont composés de matériels informatiques et de licences acquises à l'extérieur et destinés à être revendus aux clients. L'affectation au client final peut être déjà connue ou non au moment de l'achat. Les stocks sont évalués au plus faible du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation.

Le coût d'achat est déterminé selon la méthode du premier entré-premier sorti (FIFO).

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Clients et autres débiteurs

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 90 jours, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle et d'autodétention sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les dépôts à court terme comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, les OPCVM et les titres négociables immédiatement ou sous quelques semaines et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois maximum.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôts qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Les provisions pour risques et charges couvrent principalement les coûts de prestations futures à rendre à la clientèle sans contrepartie en facturation, ainsi que la provision pour indemnités de départ à la retraite.

Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux dispositions en vigueur de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes gérant les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française (notamment la loi 2006-1640 du 21 décembre 2006) exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité au moment du départ en retraite. La société provisionne chaque année les engagements à ce titre.

Cette provision correspond aux droits acquis par l'ensemble du personnel salarié selon la convention collective en vigueur. Elle calculée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées, conforme à la norme IAS 19. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation).

La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- taux d'actualisation hors inflation : 2,06 %
- table de mortalité : INSEE 2008
- taux de croissance des salaires annuels hors inflation : décroissant en fonction de l'âge (de 4% jusqu'à 30 ans, à 0% après 60 ans)
- compte tenu de la structure du personnel, départ en retraite après 65 ans à l'initiative de l'employeur
- tous les écarts actuariels sont comptabilisés à la clôture

Il n'y a pas d'engagement à ce titre au Royaume-Uni et en Allemagne.

Transactions réglées en instruments de capitaux propres (Comptabilisation des options de souscription ou d'achat d'actions accordées aux salariés et aux dirigeants)

Le groupe a une politique d'attribution de stock-options à ses dirigeants et salariés. Les options peuvent être exercées à condition que le bénéficiaire reste pendant une durée minimale au service du Groupe.

Le coût de ces transactions est comptabilisé conformément à la norme IFRS2 en valorisant les options à la date d'attribution à la juste valeur. Cette juste valeur est comptabilisée en augmentation du poste "capital et primes d'émission" à la date d'octroi, neutralisée au sein des capitaux propres par le débit d'un compte de rémunération différée, qui est amorti par le résultat sur la période d'acquisition des droits sur la ligne "rémunérations".

La juste valeur des stock-options est déterminée selon le modèle de Black & Scholes. En cas de départ du salarié avant la date minimale d'exercice, les options sont perdues. Cette probabilité de départ est prise en compte dans le calcul de la juste valeur des options.

La charge cumulée enregistrée pour ces transactions à chaque fin d'exercice jusqu'à la date d'acquisition des droits est le reflet de cette période d'acquisition et du nombre d'actions qui vont être acquises, selon les dirigeants du groupe à cette date. Cette opinion se fonde sur la meilleure estimation disponible du nombre d'instruments de capitaux propres qui seront définitivement acquis.

Aucune charge n'est constatée pour les actions qui ne sont finalement pas acquises.

De plus, une charge est comptabilisée pour toute augmentation de la valeur de la transaction résultant d'une modification. Elle est valorisée à la date de la modification.

L'effet dilutif des options en cours est reflété dans le calcul du résultat dilué par action (voir note 6).

Le Groupe bénéficie des dispositions transitoires d'IFRS 2 concernant les transactions réglées en instruments de capitaux propres et n'a appliqué IFRS2 qu'aux instruments attribués après le 7 novembre 2002.

Le Groupe a également attribué pour la première fois des actions gratuites en septembre 2007. Ces actions deviennent définitivement propriété des bénéficiaires à l'issue d'une durée minimale de 2 ans au service du Groupe. La charge correspondante a également été comptabilisée conformément à IFRS 2.

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable.

De façon spécifique au Groupe ITESOFT, le chiffre d'affaires est constitué des ventes de logiciels développés par le groupe, des prestations décrites ci-dessous, ainsi que des produits de revente de matériels et logiciels acquis à l'extérieur. Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes:

- Ventes de logiciels développés par le groupe: les ventes de licences sont comptabilisées en chiffre d'affaires, conformément à la commande, lors de l'expédition des supports, sur la base du prix de vente défini contractuellement.
- Prestations accompagnant les ventes de logiciels : le chiffre d'affaires généré par ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation de celles-ci.
- Prestations de maintenance: les produits relatifs aux contrats annuels de maintenance sont constatés prorata temporis sur la durée du contrat, et donnent lieu à la constatation de produits constatés d'avance à chaque clôture.
- Reventes de matériels et logiciels : le chiffre d'affaires relatif aux reventes de marchandises acquises à l'extérieur est constaté intégralement à la date de livraison au client.

Impôts

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables :

- sauf quand le passif d'impôt différé résulte de l'amortissement non déductible fiscalement d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable
- Pour les différences temporelles taxables à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- Pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Subventions publiques

Les subventions publiques sont reconnues à leur juste valeur quand il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions attachées seront satisfaites. Lorsque la subvention est reçue en compensation d'un élément de charge, elle est comptabilisée en produit sur une base systématique sur les exercices nécessaires pour la rattacher aux coûts qu'elle est censée compenser. Lorsque la subvention est liée à un actif, la juste valeur est rapportée au compte de résultat sur la durée d'utilité attendue de l'actif correspondant.

Les Crédits d'Impôt (« Recherche », « Famille » et « Intéressement ») dont bénéficie ITESOFT en France entrent dans le champ d'application d'IAS 20 - subventions publiques et sont comptabilisés en "autres produits".

Résultat par action

Le bénéfice par action basique est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, déduction faite des actions d'autodétention.

Le bénéfice par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions (« Treasury stock method »), qui :

- au numérateur, corrige le résultat des intérêts financiers sur les actions potentielles;
- au dénominateur, rajoute au nombre basique d'actions, le nombre d'actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs, déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Les instruments de capitaux propres donnant accès au capital ne sont retenus dans le calcul indiqué ci-dessus que pour autant qu'ils aient un effet dilutif sur le bénéfice par action.

Comptes intermédiaires

Saisonnalité de l'activité

Les chiffres d'affaires et résultats opérationnels intermédiaires sont caractérisés par une saisonnalité liée à un haut niveau d'activité sur le dernier trimestre de l'année civile et plus particulièrement au mois de décembre. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux principes comptables IFRS, le chiffre d'affaires est reconnu dans les mêmes conditions qu'à la clôture annuelle soit sur sa période de réalisation.

Impôts sur les bénéfices

Au 30 juin 2010, la charge d'impôt a été calculée à partir d'une estimation du taux effectif moyen d'impôt au 31/12/10.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seront récupérés au cours des années ultérieures.

Charges de personnel

Au 30 juin, ont été constatées en charge les primes et commissions de fin d'année pour la fraction rattachable à la période écoulée, ou au prorata temporis pour les montants annuels probables au regard de la pratique passée. Les congés payés ont également été constatés en charge, sur la base des droits acquis à la fin de la période. Les quote parts de participation et d'intéressement imputables au semestre, pour la maison mère française, ont été calculées à partir des chiffres réels des comptes du semestre, de la même façon qu'à la clôture de l'exercice.

2.4. Note 3 Chiffre d'affaires

en milliers d'euros	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Licences	2 423	2 983	5 785
Maintenance	3 198	2 870	6 394
Prestations	4 118	3 443	7 349
Négoce matériel	255	384	770
Total	9 994	9 680	20 298

2.5. Note 4 Produits et charges

Achats consommés

en milliers d'euros	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Achats de matériel pour revente	121	203	404
Achats de licences externes	51	6	101
Achats de maintenance et prestations sous-traitées	216	290	560
Autres achats	0	0	0
Total	388	499	1 065

La maintenance sous-traitée correspond essentiellement à de la maintenance matériel.

Frais de personnel

en milliers d'euros	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Charges salariales	5 150	4 479	9 720
Intéressement	0	94	439
Charges sociales	2 108	1 945	3 445
Retraites	0	0	0
Avantages postérieur à l'emploi autres que les retraites	0	0	0
Charges liées aux paiements en actions	26	83	134
Total	7 284	6 601	13 738

Autres produits et autres charges

en milliers d'euros	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Autres produits			
Produits divers de gestion	160	160	300
Subventions	15	0	0
Crédits d'impôts	192	195	427
Produits résultant des cessions d'immobilisations corporelles	0	0	0
Total autres produits	367	355	727
Autres charges			
Charges résultant des cessions d'immobilisations corporelles	0	0	0
Autres	-19	0	-33
Total autres charges	-19	0	-33
Total autres produits et autres charges	348	355	694

Les produits divers de gestion au 30/06/10 incluent 60 k€ de dommages et intérêts obtenus suite à un jugement favorable dans un litige commercial.

Autres produits et charges opérationnels

Les 104 k€ de charges comptabilisées au 30/06/10 correspondent à des provisions pour charges non récurrentes de réorganisation de l'activité de la filiale ITESOFT Deutschland GmbH du fait du licenciement de l'équipe de ventes directes.

Coût de l'endettement financier net

en milliers d'euros	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Charges financières			
emprunts et découverts bancaires	0	-1	-4
charges financières au titre des contrats de location financement	-1	-2	-1
Total charges financières		-3	-5
intérêts et plus values relatifs aux disponibilités et VMP	67	40	147
Total produits financiers	67	40	147
Coût de l'endettement financier net	66	37	142

2.6. Note 5 Impôts sur le résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Impôt courant	0	0	-18
Impôt différé	2	-1	25
Total impôt sur les résultats	2	-1	7

Au 30 juin 2010, aucun impôt différé actif n'a été reconnu au titre du déficit reportable d'ITESOFT S.A. (environ 270 k€) car il n'était pas recouvrable en totalité de façon probable à la clôture.

Egalement, du fait de l'historique de résultats des filiales concernées, aucun impôt différé actif n'a été reconnu au titre des déficits reportables de :

- la filiale allemande (environ 1.420 k€ correspondant à un impôt différé actif théorique de l'ordre de 460 k€, dont 105 k€ générés sur la période),
- la filiale anglaise (environ 1.270 k€ correspondant à un impôt différé actif théorique de l'ordre de 255 k€, dont -20 k€ générés sur la période),

car ils n'étaient pas recouvrables de façon probable à la clôture.

2.7. Note 6 Résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.
Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ajusté des effets des options dilutives.
Sont présentés ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action pour l'ensemble des activités.

	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Résultat net attribuable aux actionnaires de l'entité mère (en k€)	22	94	720
Nombre moyen pondéré d'actions pour le résultat de base par action	5 568 619	5 546 664	5 588 618
Effet de la dilution :	30 719	104 930	47 625
. Dont actions gratuites	0	104 000	0
. dont options d'achat ou de souscription d'actions (stock-options)	30 719	930	47 625
Nombre moyen pondéré d'actions pour le résultat dilué par action	5 599 338	5 651 594	5 636 243

Actions ordinaires : les actions ordinaires auto-détenues par le Groupe s'élevaient à 125.770 au 30/06/10 (contre 164.225 au 30/06/09 et 107.772 au 31/12/09).

Actions potentielles : le nombre d'options de souscription ou d'achat non exercées au 30/06/10, 30/06/09, et 31/12/09 s'élevait respectivement à 571.500, 564.500 et 563.500 options.

2.8. Note 7 Goodwill

(en milliers d'euros)	UGT Royaume-Uni	UGT Allemagne	UGT ITESOFT ALMAS	Total Goodwill
Valeur nette au 01/01/09	976	162	202	1 340
Variation de périmètre				
Acquisitions				
Cessions				
Perte de valeur				
Valeur nette au 31/12/09	976	162	202	1 340
Variation de périmètre				
Acquisitions				
Cessions				
Perte de valeur				
Valeur nette au 30/06/10	976	162	202	1 340

Test de perte de valeur du goodwill

Depuis le 01/01/2004, le goodwill n'est plus amorti mais est testé chaque année.

Le goodwill acquis lors des regroupements d'entreprises a été alloué à trois unités génératrices de trésorerie pour les besoins des tests de la façon suivante :

- unité génératrice de trésorerie Royaume-Uni (ITESOFT UK Ltd)
- unité génératrice de trésorerie Allemagne (ITESOFT Deutschland GmbH)
- unité génératrice de trésorerie ITESOFT ALMAS SAS

Unité génératrice de trésorerie Royaume-Uni

La valeur recouvrable de cette unité a été calculée à partir de la valeur d'utilité. Dans ce calcul, les prévisions de flux de trésorerie reposent sur les budgets financiers approuvés par la direction sur une période de cinq ans. Le taux d'actualisation appliqué à ces prévisions est de 13,3% (2008: 14,4%). Pour les flux au-delà de cinq ans, une extrapolation est faite en utilisant un taux croissance à l'infini de 2%, correspondant au taux de croissance à long terme estimé.

Les principales hypothèses sont un taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires de 21% pendant 5 ans avec l'atteinte en fin de période d'une marge d'excédent brut d'exploitation (résultat opérationnel avant amortissements) de 7,5%.

Unité génératrice de trésorerie Allemagne

La valeur recouvrable de cette unité a été calculée à partir de la valeur d'utilité. Au 31 décembre 2009, les prévisions de flux de trésorerie reposent sur les budgets financiers approuvés par la direction sur une période de cinq ans. Le taux d'actualisation appliqué à ces prévisions est de 14,1% (2008 : 15,3%). Pour les flux au-delà de cinq ans, une extrapolation est faite en utilisant un taux de croissance à l'infini de 3%, correspondant au taux de croissance à long terme estimé.

Au 30 juin 2010, l'activité de la filiale allemande a été réorganisée avec un arrêt des ventes directes et la mise en place d'un modèle de vente en indirect tel que déployé par ITESOFT sur les marchés suisse ou du Benelux. Cette réorganisation a permis une diminution des charges récurrentes de la filiale et un abaissement du point mort. Un nouveau business plan est en cours d'étude et sera finalisé en fin d'exercice en fonction de la nouvelle organisation.

Unité génératrice de trésorerie ITESOFT ALMAS SAS

Suite à la Transmission Universelle de Patrimoine effectuée en janvier 2006, cette unité a disparu et a été remontée dans l'unité de niveau supérieur, à savoir ITESOFT SA.

De ce fait, la valeur et l'existence du goodwill sont désormais suivies de façon indépendante au travers d'un indicateur complémentaire qui est le chiffre d'affaires du logiciel Ispid et des prestations et matériels associés.

2.9. Note 8 Avantages du personnel

Plan de stock-options

Le Groupe a mis en place un plan d'intéressement des salariés au capital prévoyant l'attribution à certains salariés d'options non transférables.

Pour les options attribuées jusqu'au 23/05/2005 aux salariés français, les options pourront être exercées au plus tard 7 ans après leur date d'attribution et au plus tôt :

- à hauteur de 10 % à partir de la fin de la 1^{ère} année suivant la date d'attribution
- à hauteur cumulée de 40 % à partir de la fin de la 2^{ème} année suivant la date d'attribution
- à hauteur cumulée de 70 % à partir de la fin de la 3^{ème} année suivant la date d'attribution
- à hauteur cumulée de 100 % à partir de la fin de la 4^{ème} année suivant la date d'attribution.

Les actions résultant de l'exercice des options sont incessibles pendant le délai d'indisponibilité légal (4 ans à ce jour).

Le conseil d'administration du 23 mai 2005 a revu le Règlement du plan en modifiant certains éléments, essentiellement l'échéance finale des options, et clarifié la période de début d'exercice au regard de la période d'indisponibilité fiscale, pour ce qui concerne les salariés français :

- les stock-options attribuées à compter du 23 mai 2005 pourront être exercées au plus tard 6 ans après leur date d'attribution et au plus tôt :
- à hauteur de 70% à partir de la fin de la troisième année suivant la date d'attribution,
- à hauteur cumulée de 100% à partir de la fin de la quatrième année suivant la date d'attribution.

Toutefois, pour les salariés français, et pour les salariés étrangers qui seraient concernés par une réglementation similaire, les stocks options ne pourront être exercées avant la fin de la période d'indisponibilité fiscale. Cette période étant actuellement fixée à 4 ans, les salariés français pourront exercer les options à hauteur de 100% à partir de la fin de la quatrième année suivant la date d'attribution.

Pour les salariés anglais et allemands, les options pourront être exercées au plus tard 7 ans après leur date d'attribution (6 ans pour les attributions depuis le 23 mai 2005) et au plus tôt :

- à hauteur de 70 % à partir de la fin de la 3^{ème} année suivant la date d'attribution
- à hauteur cumulée de 100 % à partir de la fin de la 4^{ème} année suivant la date d'attribution.

En cas de départ des salariés alors que les options n'ont pas encore été exercées, celles-ci sont alors annulées. Ces options sont payées en instruments de capitaux propres lorsqu'elles sont exercées.

ITESOFT – RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30/06/10

Au 30 juin 2010, les options en circulation émises portaient sur un total de 570.650 actions se décomposant comme suit :

Caractéristiques des plans													
Date du conseil d'administration	01-sept-03	09-juin-04	09-nov-04	03-nov-05	08-nov-05	15-nov-06	01-juin-07	14-sept-07	18-avr-08	16-mai-08	22-mars-10		
Date d'assemblée générale mixte	Selon les personnes, 03/11/00 ou 3/11/2000 ou 15/05/02		Selon les personnes, 03/11/2000 ou 15/05/2002, ou 26/05/2004		03-nov-00	Selon les personnes, 03/11/2000 ou 15/05/2002, ou 26/05/2004		26/05/2004	26/05/2004 02/06/2005 et 04/05/2007		04/05/2007	16/05/2008	16/05/2008
Nombre de personnes concernées	24 salariés France, 9 Allemagne, 5 UK	31 salariés France, 4 UK	7 salariés France, 1 UK	2 salariés UK	33 salariés France	1 salarié France, 1 Allemagne	4 salariés France	2 salariés France	25 salariés France, 2 UK, 1 Allemagne	8 salariés France	1 salarié Allemagne		
Dont mandataires sociaux	0	0	2	0	0	0	0	1	2	2	0		
Nombre d'options de souscription attribuées	65.500	62.850	98.000	2.000	36.850	23.000	34.000	165.000	184.800	38.200	20.000		
Dont mandataires sociaux, P. Lijour	0	0	15.000	0	0	0	0	150.000	11.800	3.200	0		
Dont mandataires sociaux, J-M Pédreño	0	0	10.000	0	0	0	0	0	13.000	2.000	0		
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	65.500	62.850	98.000	2.000	36.850	23.000	34.000	165.000	184.800	38.200	20.000		
Point de départ d'exercice des options	1er septembre 2003	09-juin-04	09-nov-04	03-nov-05	08-nov-05	15-nov-06	01-juin-07	14-sept-07	18-avr-08	16-mai-08	22-mars-10		
Date d'expiration de l'exercice des options	31-août-10	08-juin-11	08-nov-11	02-nov-11	07-nov-11	14-nov-12	01-juin-13	14-sept-13	18-avr-14	16-mai-14	22-mars-16		
Prix de souscription par action	2,03€	2,03€	2,49€	3,1€	3,46€	2,15€	2,58€	2,01€	1,87€	2,00€	2,46€		
Nombre d'actions souscrites au 30/06/2010	2.000	1.000	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Options annulées durant l'exercice	0	0	0	0	0	0	10.000	0	0	0	0		
Options en vigueur au 30/06/10	22.100	23.200	70.000	2.000	31.350	0	24.000	165.000	174.800	38.200	20.000		

Depuis le 30/06/10 :

- aucune nouvelle option n'a été attribuée,
- et aucune option n'a été exercée

La juste valeur du plan est estimée à la date d'attribution au moyen du modèle Black & Scholes. Le tableau suivant donne les hypothèses retenues pour les options en vigueur :

	2006 attribution du 15 novembre	2007 attribution du 1 juin	2007 attribution du 14 septembre	2008 attribution du 18 avril	2008 attribution du 16 mai	2010 attribution du 22 mars
Rendement des dividendes	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Volatilité prévue	24,00%	24,00%	24,00%	24,00%	24,00%	n/a
Taux d'intérêt sans risque	3,67%	4,47%	4,24%	4,11%	4,23%	n/a
Durée de vie attendue des options (années)	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	n/a
Prix moyen pondéré d'une action (€)	2,15	2,58	2,01	1,87	2,00	2,46
Probabilité de perte des options suite à départ (%)	21,00%	21,00%	21,00%	21,00%	21,00%	100,00%
Juste valeur par option (€)	0,62	0,79	0,61	0,56	0,60	0,00
Juste valeur du plan (k€)	11 265	21 219	79 514	81 756	18 107	0

La durée de vie attendue des options, se fonde sur des hypothèses de comportement futur des bénéficiaires et n'est pas forcément indicative des exercices d'options qui peuvent survenir.

La volatilité attendue se base sur la volatilité historique à la date d'attribution d'un échantillon de sociétés informatiques cotées sur l'Eurolist d'Euronext Paris, dans la mesure où cette volatilité a été jugée plus pertinente que

la volatilité historique constatée sur le titre ITESOFT, et n'indique pas forcément non plus ce qui va se passer à l'avenir.

La probabilité de perte des options se fonde sur des données historiques.

Aucune autre caractéristique des attributions d'options n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Plan d'actions gratuites

Le Groupe également a mis en place un plan d'intéressement des salariés au capital prévoyant l'attribution à certains salariés d'actions gratuites.

L'Assemblée Générale Mixte du 4 mai 2007 a autorisé le conseil d'administration, pour une durée de 38 mois à compter de la date de l'assemblée, à procéder, en une ou plusieurs fois, à certains salariés ou mandataires sociaux exerçant leurs fonctions ou mandats soit dans la société soit dans une de ses filiales françaises ou étrangères et dans les limites de détention fixées par la loi à des attributions gratuites d'actions à émettre de la Société, dans la limite d'un montant nominal global maximum de 12.000 €, correspondant à 200.000 actions.

L'Assemblée Générale Mixte du 17 juin 2009 a autorisé le conseil d'administration, pour une durée de 38 mois à compter de la date de l'assemblée, à procéder, en une ou plusieurs fois, à certains salariés ou mandataires sociaux exerçant leurs fonctions ou mandats soit dans la société soit dans une de ses filiales françaises ou étrangères et dans les limites de détention fixées par la loi à des attributions gratuites d'actions à émettre de la Société, dans la limite d'un montant nominal global maximum de 6.000 €, correspondant à 100.000 actions.

De plus, l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2010 a autorisé, selon les mêmes conditions, à procéder à des attributions gratuites d'actions, dans la limite de 104.000 actions.

L'attribution des Actions Gratuites à leurs bénéficiaires considérés comme résidents français sera définitive au terme d'une période d'acquisition minimale de 2 ans, pendant laquelle les bénéficiaires doivent rester au service du Groupe, la durée minimale de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires étant fixée à 2 ans.

L'attribution des Actions Gratuites à leurs bénéficiaires qui ne sont pas considérés comme résidents français sera définitive au terme d'une période d'acquisition minimale de 4 ans (pendant laquelle ils doivent rester au service du Groupe), la durée minimale de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires étant dans ce cas supprimée.

Usant de l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 4 mai 2007, le conseil d'administration du 14 septembre 2007 a attribué 104.000 actions gratuites, dont 32.000 en faveur de mandataires sociaux (20.000 pour P. LIJOUR et 12.000 pour J.-M. PEDRENO). La période d'acquisition de ces actions gratuites s'est terminée le 14 septembre 2009.

Les autres autorisations n'ont pas été utilisées à ce jour.

Selon IFRS2, l'impact des plans de stock-options et d'actions gratuites est comptabilisé en charge de personnel (détaillé au 2.5.). La contrepartie est comptabilisée dans le poste Primes d'émission, au sein des capitaux propres.

2.10. Note 9 Trésorerie et équivalents de trésorerie, actifs financiers courants, endettement net

(en milliers d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Comptes à terme	-3 588	-3 549
SICAV et FCP	-3 851	-3 039
Autres fonds	0	0
VMP	0	0
Dépôts à vue	-315	-1 060
Trésorerie brute	-7 754	-7 648
Soldes débiteurs et concours bancaires courants	14	94
Trésorerie nette	-7 740	-7 554
Actifs financiers courants		
Comptes à terme	0	0
SICAV et FCP	-758	0
Autres fonds	0	0
VMP (actions)	0	0
Total actifs financiers courants	-758	0
Endettement financier brut	60	68
Endettement financier net	-8 438	-7 486

2.11. Note 10 Capital émis et réserves

Date	Nature de l'opération	Montant de l'opération (brut)	Prime d'émission (brut)	Montant cumulé du capital	Valeur nominale des actions	Nombre d'actions cumulées
solde au 01/01/2009				341 123,40	0,06	5 685 390
Total au 30/06/10				341 123,40	0,06	5 685 390

La société a plusieurs plans d'options d'achat d'actions en vertu desquels des options de souscription d'actions de la société ont été accordées à certains salariés (note 8).

en milliers d'actions	31/12/2008	31/12/2009	30/06/2010
actions propres	121	108	126

Nature et objectif des autres réserves :

Réserves : cette rubrique enregistre le solde des résultats des exercices passés, non distribués aux actionnaires et non intégrés au capital social. En fonction de leur analyse fiscale ces réserves peuvent être distribuables en toute ou partie aux actionnaires.

Écarts de conversion : cette rubrique est utilisée pu enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers des filiales.

2.12. Note 11 Provisions

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/09	Variation de périmètre	Dotations de l'exercice	Utilisations	Reprises sans utilisation	Ecart de change	Solde au 30/06/10
Provisions pour risques	116	0	30	0	0	0	146
Provision pour pensions et obligations	315	0	31	0	0	0	346
Provisions pour charges	73	0	78	-17	-20	2	116
Total provisions pour risques et charges	504	0	139	-17	-20	2	608
Provisions sur immobilisations	0	0	0	0	0	0	0
Provisions sur stocks	17	0	0	0	0	0	17
Provisions sur comptes clients	524	0	104	-52	-12	3	567
Total provisions pour dépréciation	541	0	104	-52	-12	3	584
Total	1045	0	243	-69	-32	5	1192
Courant	730						846
Non courant	315						346
Total	1045	0	0	0	0	0	1192

2.13. Note 12 Fournisseurs et autres créditeurs (courant)

(en milliers d'euros)	30 juin 2010	31 décembre 2009
Clients avances et acomptes	420	529
Fournisseurs et comptes rattachés	1 190	1 401
Dettes sociales	2 778	2 728
Autres dettes diverses	197	264
Total autres dettes (courant)	4 585	4 922

Termes et conditions des passifs financiers ci-dessus :

Les dettes fournisseurs ne portent pas d'intérêts et sont payées en moyenne à 60 jours.

Les dettes sociales ne portent pas d'intérêt et ont une durée moyenne comprise entre 2 et 6 mois.

Produits constatés d'avance :

Ils correspondent aux produits relatifs aux contrats annuels de maintenance vendus aux clients qui sont constatés prorata temporis sur la durée du contrat, et donnent lieu à la constatation de produits constatés d'avance à chaque clôture.

2.14. Note 13 Engagements et éventualités

Néant.

2.15. Note 14 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de ITESOFT SA et les filiales énumérées dans le tableau suivant :

Société	Forme juridique	Ville	N° SIREN	Qualité	Taux de détention par la société-mère	
					Direct	Indirect
ITESOFT S.A.	S.A.	Aimargues, 30470 France	330 265 323	Société mère	N/A	N/A
ITESOFT UK Ltd	Ltd	Famham, GU9 7XG Royaume-Uni	2692814	Filiale	100%	
ITESOFT Deutschland GmbH	GmbH	Leintrodener-Echterdingen Allemagne	HR B 62 221	Filiale	100%	

Toutes les sociétés consolidées le sont par intégration globale. Les % de détention sont inchangés depuis le 01/01/2005.

ITESOFT SA est l'ultime société mère du groupe.

Principales acquisitions et cessions de l'exercice :

Néant

Liste des sociétés non prises en compte dans le périmètre de consolidation :

W4 n'est pas consolidée, ITESOFT ne détenant que 6% du capital et n'exerçant pas d'influence notable. Le montant de 355 k€ correspondant à cette participation est présenté sur la ligne "Autres actifs financiers non-courants" au bilan.

2.16. Note 15 Informations relatives aux parties liées

Intérêts des dirigeants dans le plan de stock-options

Au 30/06/2010, les dirigeants membres des organes sociaux de direction détenaient, sous ce plan, des options d'achat d'actions ordinaires dont les modalités d'exercices étaient les suivantes :

- P. LIJOUR : 15.000 options pour un prix d'exercice de 2,49 € (exerçables du 09/11/2008 au 08/11/2011), 150.000 options pour un prix d'exercice par action de 2,01 € (exerçables du 15/09/2011 au 14/09/2013), 11.800 options pour un prix d'exercice par action de 1,87 € (exerçables du 19/04/2012 au 18/04/2014), et 3.200 options pour un prix d'exercice par action de 2,00 € (exerçables du 17/05/2012 au 16/05/2014),

- J.-M. PEDRENO : 10.000 options pour un prix d'exercice de 2,49 € (exerçables du 09/11/2008 au 08/11/2011), 13.000 options pour un prix d'exercice par action de 1,87 € (exerçables du 19/04/2012 au 18/04/2014), et 2.000 options pour un prix d'exercice par action de 2,00 € (exerçables du 17/05/2012 au 16/05/2014).

Au cours de la période couverte par les comptes, aucune des options en possession des dirigeants n'a été exercée et à ce jour, aucune nouvelle option ne leur a été attribuée.

Intérêts des dirigeants dans le plan d'actions gratuites

Voir le 2.9.

2.17. Note 16 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est à signaler.

2.18. Note 17 Information sectorielle

Les sociétés du groupe exerçant la même activité, l'organisation du Groupe est basée sur les zones géographiques qui correspondent au premier niveau d'information sectorielle. Il n'existe en revanche de ce fait pas de second niveau d'information sectorielle.

Au 30/06/2010 les segments sont les suivants :

- France et reste du monde (ROW)
- Allemagne
- Royaume-Uni

Les tableaux suivants présentent, pour chaque secteur géographique d'activité du Groupe, des informations sur les produits des activités ordinaires et les résultats opérationnel pour les périodes et exercices clos le 30/06/10, 30/06/09 et 31/12/09.

Période intermédiaire close le 30 juin 2010 (6 mois)	France et ROW	Royaume-Uni	Allemagne	Total
Produit des activités ordinaires				
Produits sectoriels (chiffre d'affaires)	9 271	851	128	10 250
. dont ventes inter-secteurs	-256			-256
Résultat				
Résultat sectoriel avant impôts et charges financières	472	-244	-309	-82
Charges (produits) d'impôt	2	0	0	2
Résultat net	585	-245	-318	22

Période intermédiaire close le 30 juin 2009 (6 mois)	France et ROW	Royaume-Uni	Allemagne	Total
Produit des activités ordinaires				
Produits sectoriels (chiffre d'affaires)	8 894	710	284	9 888
. dont ventes inter-secteurs	-209	0	0	-209
Résultat				
Résultat sectoriel avant impôts et charges financières	364	-315	-43	6
Charges (produits) d'impôt	-1	0	0	-1
Résultat net	456	-316	-47	93

Exercice clos le 31 décembre 2009 (12 mois)	France et ROW	Royaume-Uni	Allemagne	Total
Produit des activités ordinaires				
Produits sectoriels (chiffre d'affaires)	18 679	1 751	533	20 963
. dont ventes inter-secteurs	-665	0	0	-665
Résultat				
Résultat opérationnel sectoriel	1 238	-519	-181	538
Actifs et Passifs				
Actifs sectoriels	11 987	1 557	231	13 775
Passifs sectoriels	11 809	1 026	86	12 921
Autres informations sectorielles				
Investissements corporels et incorporels	195	6	1	202
Charge d'amortissement	-261	-16	-8	-285
Perte de valeur sur goodwill	0	0	0	0
Autres provisions (net de reprises)	-90	10	0	-80

3. Rapport semestriel d'activité

Résultats du 1^{er} semestre 2010 : des comptes à l'équilibre dans un contexte de forts investissements pour préparer l'avenir

Une activité commerciale portée par la dynamique soutenue du 2^{ème} trimestre

Au 1^{er} semestre 2010, le chiffre d'affaires s'établit à 10,0 M€ en hausse de 3,3% (+3,0% à taux de change constants). Comme anticipé, la dynamique commerciale s'est accélérée au 2^{ème} trimestre, permettant d'afficher une croissance de plus de 10% sur la période, avec la concrétisation de nombreux contrats majeurs parmi lesquels plusieurs projets internationaux.

De nouveau, ITESOFT a su s'imposer face à une concurrence très active et être référencé en France et à l'international auprès de nouveaux grands comptes. Cette performance traduit le succès des produits du Groupe et confirme, malgré la crise, la bonne tenue du marché de la dématérialisation de documents sur lequel opère ITESOFT.

Les investissements R&D pèsent sur la rentabilité du 1^{er} semestre

Comme annoncé, pour conforter l'avance d'ITESOFT en matière d'innovation, des investissements importants ont été engagés, qui se sont traduits, entre autres par le lancement commercial de Yooz, offre SaaS de dématérialisation des factures à destination des PME.

Yooz qui a signé sur la fin du semestre ses premiers clients a reçu un accueil très favorable du marché, avec un objectif de plus de 100 clients d'ici fin 2010.

Dans ce contexte, ITESOFT parvient malgré tout à afficher des comptes à l'équilibre sur le semestre, en ayant intégralement comptabilisé en charges les dépenses de R&D de la période. Hors charges de l'activité Yooz, la marge opérationnelle courante du Groupe est de 7,8%.

Le résultat net de la maison mère, ITESOFT SA, s'élève à -110.949 €.

La situation financière du groupe reste saine et solide avec au bilan des capitaux propres de 8,9 M€ et une trésorerie nette de dettes (incluant les actifs financiers courants) de 8,5 M€, en hausse de 0,9 M€ sur la période.

Perspectives 2010

Au regard du chiffre d'affaires enregistré au 1^{er} semestre, ITESOFT réaffirme sa confiance dans la réalisation d'un nouvel exercice de croissance en 2010.

Au Royaume Uni, le Groupe attend une reprise de l'activité sur l'ensemble de l'année, après un 1^{er} semestre encourageant (chiffre d'affaires en hausse de 17% en £).

En Allemagne, ITESOFT a réorganisé ses activités en arrêtant à fin juin les ventes en direct et met actuellement en place une organisation de ventes indirectes au travers de partenaires.

Enfin, ITESOFT affiche sa confiance dans sa capacité à enregistrer sur l'exercice 2010 des résultats positifs, tout en maintenant des investissements importants en R&D et dans l'activité Yooz.

Transactions avec les parties liées

Voir la Note 15 page 20.

4. Déclaration de la personne physique responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, en ma qualité de Directeur Général d'Itesoft S.A., qu'à ma connaissance les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation d'Itesoft S.A. et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Aimargues, le 31 Août 2010,

Philippe Lijour, Directeur Général

5. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ITESOFT, relatifs à la période du 1er janvier 2010 au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 2.5 (§ autres produits et charges opérationnels) et 2.8 qui exposent les conséquences de la réorganisation des activités de la filiale Allemande.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Nîmes et Montpellier, le 31 août 2010

Les Commissaires aux Comptes

CB Audit
Marcos MARQUEZ

ERNST & YOUNG Audit
Marie-Thérèse MERCIER